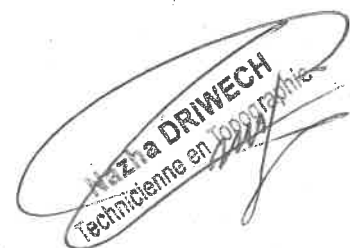
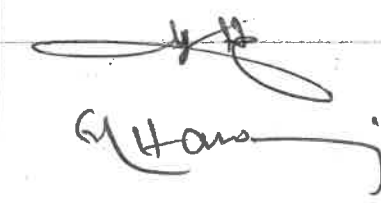


Observations	Noms : Emargement
<p>Suite à la Commission du 01/06/2018 ; Suite au plan modifié et déposé auprès de l'AVST en date du 28/01/2018 ; Il y a lieu de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Assainir la situation juridique et foncière du terrain concerné ; 2) Faire viser le contrat d'architecture par le CAAT ; 3) Fournir l'attestation de l'Agence d'architecture ; 4) Recueillir l'accord de la REDAL pour la construction sur le poste transformateur ; 5) Respecter le C.A.S. et le C.O.S. ; 6) Concorde entre la coupe B.B. et les plans au niveau du R.D. et la saillie d'enfoncement ; 7) Porter le niveau du soubassement au R.D. à 0,10 ; 8) Régler les prestations des services rendus par l'AVST ; <p>N.B. - La commune est tenue de recueillir l'avis favorable de tous les services extérieurs concernés (C.C., P.E.D.R., et la communication) ;</p>	 <p>Technicienne en Topographie</p> <p>Date : 25/10/2018</p>

La commune est tenue de demander les plans techniques réalisés par les ingénieurs spécialisés relatifs à la structure et à la stabilité des constructions et à leur solidité et ce conformément à l'arrêté

Observations	Noms : Emargement
<p>Commune de temara</p> <p>Je soussigné par le projet je réserve de recueillir l'avis favorable de la REDAL pour la construction pour le poste ;</p>	 <p>M. Hana ;</p> <p>Date : 25.11.2018</p>

Observations	Noms : Emargement
<p>REDAL-Eaux-Assainissement</p>	<p>Date :</p>

Observations	Noms : Emargement
<p>REDAL-Electricité</p>	<p>Date :</p>

Observations	Noms : Emargement
<p>Service en charge des télécommunications</p>	<p>Date :</p>

Observations	Noms : Emargement
<p>Protection civile</p>	<p>Date :</p>